

UN POINT SUR L'AQUACULTURE ET LA PÊCHE EN CORSE

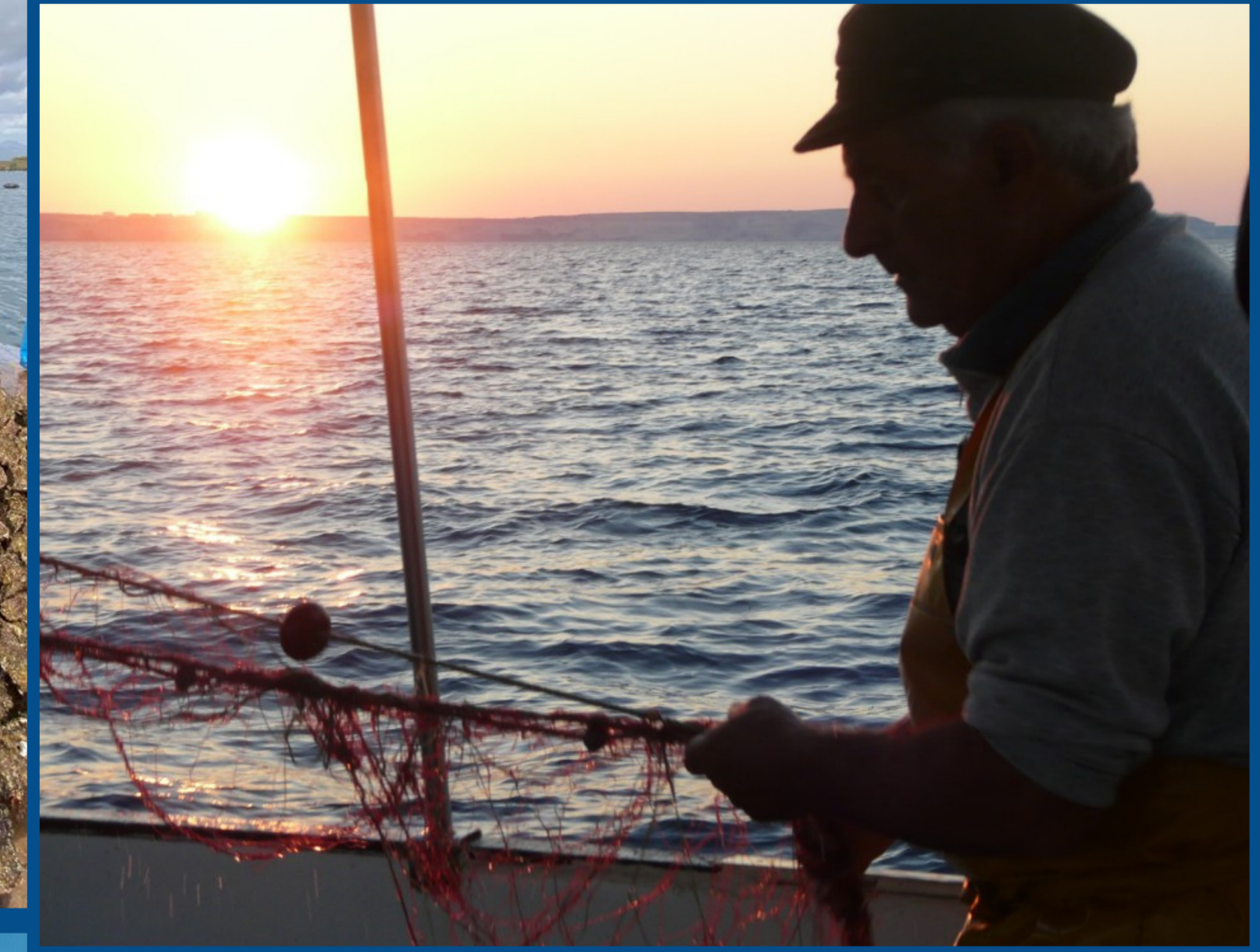
QUELQUES CHIFFRES

• Côté Aquaculture :

- Les filières aquaculture sont représentées par 8 entreprises qui emploient 125 personnes.
- 690 tonnes de moules, 220 tonnes d'huîtres, 1 700 tonnes de poisson sont produites (bar, maigre, daurade).
- La pisciculture corse c'est 50 % de la production en Méditerranée française et 20% de la production nationale.
- Première région française de production de poissons adultes issus de cultures marines.

• Côté pêche :

- La pêche en Corse représente un total de 17 millions d'euros.
- La filière pêche représente 300 emplois directs, soit 209 patrons et une petite centaine de marins.
- La pêche de la langouste représente environ 60 tonnes par ans contre jusqu'à 300 tonnes dans les années 50.



Crédits photo Laboratoire StellaMare / Université de Corse

L'AQUACULTURE

LES MOLLUSQUES

Les principales espèces cultivées en Corse sont les **moules** (*Mytilus galoprovencialis* principalement et plus marginalement de la *Mytilus edulis*), de l'**huître creuse** (*Magallana gigas*) et à titre expérimental de l'huître plate (*Ostrea edulis*). La filière est soutenue par 3 exploitations, toutes situées sur l'étang de Diana. Les méthodes d'élevage sont sur **filière**. Le bassin n'étant pas propice au captage, les entreprises se fournissent en naissain en Italie ou sur le continent.

Exploitations aquacoles en Corse



LES POISSONS

En Corse, trois espèces sont principalement produites : **bar** (*Dicentrarchus labrax*), **daurade royale** (*Sparus aurata*) et le **maigre** (*Argyrosomus regius*). Tous ces poissons sont élevés en **pleine mer**, dans des cages. Ces cages ont un diamètre de 8 à 16m, et sont implantées dans des zones protégées des tempêtes. Ces zones sont cependant soumises à des courants qui permettent une **oxygénation** et un **renouvellement d'eau** suffisant. La totalité de la production corse est labellisée (**Label Rouge, Agriculture Biologique et une IGP** est en projet pour le bar et la daurade).

Source : Mare e stagni (Syndicat des Aquaculteurs Corses).

LA PÊCHE

En 2023, la pêche corse est composée d'une flotte artisanale de 154 licences réparties sur 4 activités.

- Les Petits métiers côtiers, principalement des pointus de 6 à 10 mètres (les plus nombreux soit 146 licences).
- Les Petits métiers du large (3 licences).
- Les chalutiers (5 licences de chalut de fonds), principalement sur la côte orientale.
- Les corailleurs, représentent 10 armements.
- La pêche en Corse est séparée en 4 prud'homies (Ajaccio, Bonifacio, Balagne et Bastia, Cap Corse).
- Les deux principales caractéristiques de la flotte Corse sont ses petites embarcations (souvent pour une seule personne) et une diversification des techniques de pêche (filet trémail, nasses, filets à rougets...).
- Le Pécaturisme est une activité touristique qui se développe en Corse. Elle permet aux pêcheurs de faire embarquer à bord de leur bateau des touristes pour découvrir leur quotidien et sensibiliser au développement durable le temps d'une sortie en mer.



Sources : Observatoire du Développement Durable de la Corse, CRPME (Comité Régional des Pêches et des Elevages marins) de Corse

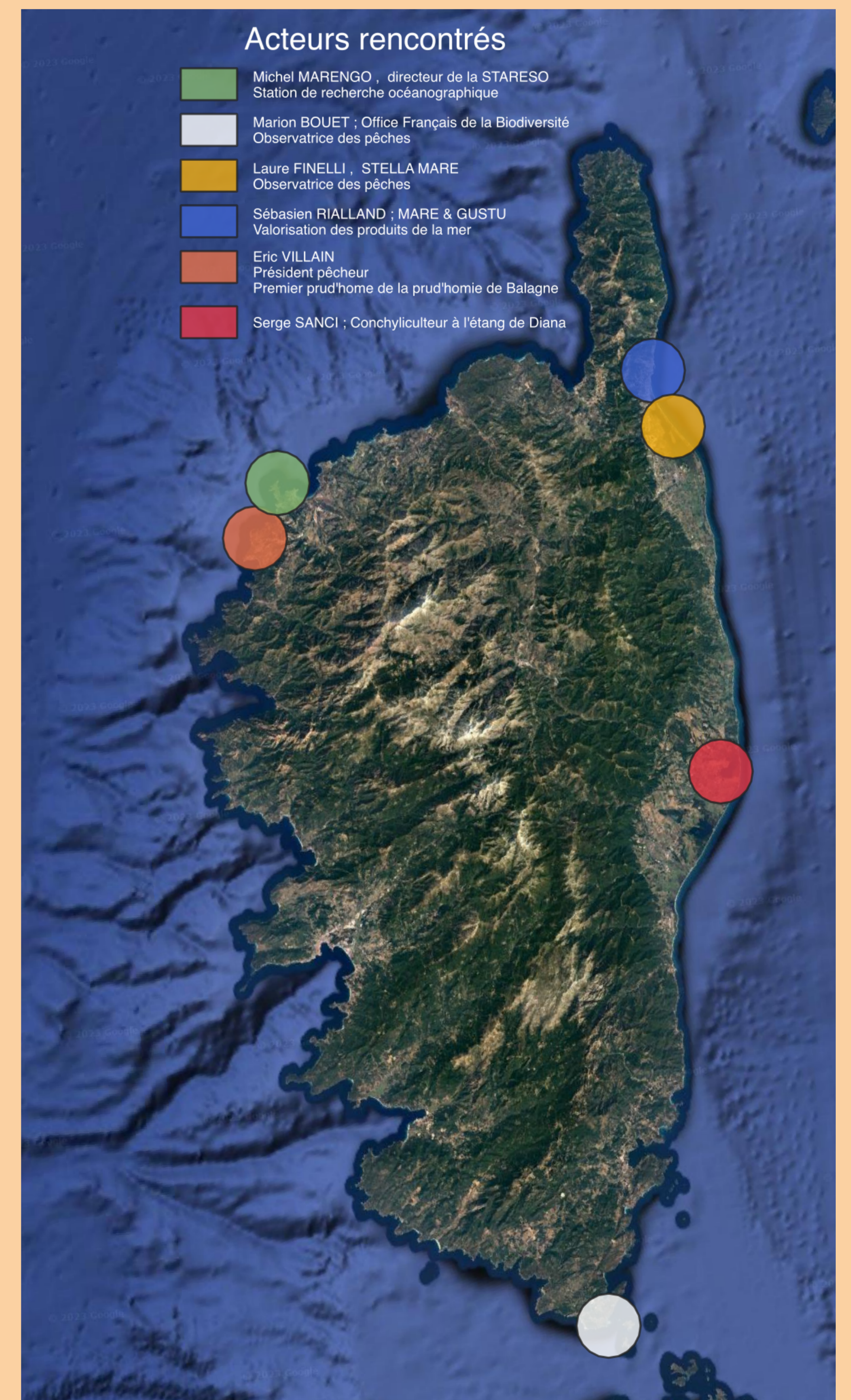
LES MÉTIERS DE LA MER

Les professionnels de la pêche et de l'aquaculture peuvent compter sur le soutien et l'expertise d'autres métiers de la mer.

Les scientifiques marins et les observateurs de pêches sont essentiels pour **comprendre** et **préserver** les écosystèmes marins locaux. Leurs recherches contribuent à la **durabilité des pratiques de pêche**, garantissant la **préservation des ressources**.

La coopération de ces acteurs de l'environnement s'organise autour de **comités** comme le CRPME (Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de Corse) ou de **syndicats** comme le syndicat des aquaculteurs corses "Mare & Stagni Corsi". Ces organismes travaillent sur la **valorisation** et la **qualité des produits de la mer Corse**.

De plus, le lycée maritime à Bastia revêt une importance majeure. En **formant les futurs marins**, il répond aux besoins spécifiques de la filière locale, en fournissant une **éducation spécialisée** et en assurant la relève nécessaire pour maintenir les **traditions maritimes** et les **pratiques responsables**.



NERON VINCENT, MERDY THOMAS, PINA FORGENEUEV GUILAUME.